

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 20 (1972)

Artikel: Une stèle égyptienne du Musée d'Art et d'Histoire de Genève
Autor: Valloggia, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE STÈLE ÉGYPTIENNE DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

par Michel VALLOGGIA



N 1958, un don de M. Henri Dufour, antiquaire genevois, a enrichi les collections égyptiennes du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Genève d'une belle stèle¹. La pièce a trouvé bonne place dans la galerie égyptienne du Musée, mais elle est demeurée jusqu'ici ignorée des égyptologues². Le but de cette note est précisément de la faire connaître.

La stèle, de forme rectangulaire, mesure 620 sur 300 mm; elle est en calcaire crayeux blanc³. Elle contient une inscription disposée sur onze lignes et, dans sa partie inférieure, une scène de banquet funéraire en un registre. Le monument, soigneusement scié à la hauteur du huitième trait séparant deux lignes de texte⁴, est maintenu dans sa composition originale par un cadre de bois. Exceptés ce détail et quelques éclats sans incidence pour l'intelligence du document, l'état de conservation est excellent. Par contre, nous ne possédons aucun élément susceptible d'éclairer le lieu de la découverte ou les conditions de son acquisition.

La formule, en dépit de sa parfaite banalité, nous livre un renseignement topographique fort précieux. Mais voyons en premier lieu le contenu général de l'inscription où nous lisons⁵:

¹ No. inv. MAH. 19583. Je tiens à remercier très vivement M. le professeur Ch. Maystre, conservateur des collections égyptiennes, qui m'a autorisé à étudier cette pièce et à la publier.

² Toutefois, elle fut signalée par *Anonymus*, in *Les Musées de Genève* 15, 6 juin 1958, p. 2, où elle est enregistrée comme suit: 19583. Stèle. Début de la Première Période Intermédiaire (2263-2065). Puis, par E. Sollberger, *AfO* 18, zweiter Teil, p. 441, et J. Janssen, *AEB* No. 58560.

³ La spécification est due à mon ami, le D^r R. Wernli, géologue.

⁴ Les raisons de cette opération sont inhérentes aux conditions d'acheminement de la pièce. Ce renseignement m'a été communiqué par M. le professeur J. J. Clère, auquel j'adresse ici mes remerciements.

⁵ Cf. la planche. Cette excellente photographie a été tirée par les soins du laboratoire du Musée (M. Y. Siza).

O tout scribe et tout être humain qui passerez
 près de cette tombe de la nécropole (soit) en descendant le fleuve
 (soit) en le remontant; si vous souhaitez que
 vos dieux locaux vous récompensent et si vous désirez transmettre
 vos fonctions à vos enfants,
 dites: Juste de voix!
 Offrande que donne le roi à Hathor, maîtresse de *Tp-ihw*: mille
 pains, cruches de bière, bœufs et volailles, mille de chaque offrande,
 mille de chaque provision alimentaire, mille de
 chaque chose bonne et pure dont vit un dieu,
 pour le ka du régulateur de phylé *'It*⁶ qu'a mis au monde *S:t-hthr*⁷.

Le document tel qu'il se présente n'appelle de toute évidence aucun commentaire philologique. Au fil du texte, nous soulignerons néanmoins quelques menus détails. Ainsi, à la première ligne sous la cassure qui recèle encore la trace de la corbeille *nb* (l'adjectif indéfini « tout »), figure un petit trait droit. La même graphie se retrouve à la fin de la neuvième ligne et cette disposition est encore employée dans le mot *hrdw* (« enfants ») qui clôt la ligne 5. Le procédé, s'il ne vise qu'à un but esthétique, le fait est certain⁸, reste malgré tout peu fréquent sur les monuments de cette nature⁹. Le déterminatif du mot *is* (« tombe »), à la seconde ligne, n'est pas lui non plus d'un emploi très courant. Il s'agit en l'occurrence d'un sanctuaire vu de face¹⁰. Plus rare encore semble être l'expression contenue à la fin de la sixième ligne: *dd tn m:c-hrw*. En effet, une consultation rapide des habituels recueils de stèles n'a livré aucune leçon semblable. Aussi est-il loisible d'interpréter ce groupe de diverses façons. Nous pourrions par exemple invoquer une disposition harmonieuse de l'inscription et suggérer un simple remplissage, mais l'hypothèse est peu vraisemblable en regard des autres lignes¹¹. En outre, grammaticalement, *m:c-hrw* s'explique soit comme l'objet du verbe, soit comme épithète du pronom dépendant. Dans le second cas, la phrase serait alors à traduire par: *dites, vous les justifiés...* Dans cette perspective, nous savons que les vivants pouvaient être *justes de voix*, comme l'ont montré bon nombre de savants¹².

⁶ Cf. Ranke, *PN* I, 50, 13 qui transcrivait *'Itf*.

⁷ Cf. Ranke, *PN* I, 291, 14; les noms de la mère et du fils sont très communs et leur orthographe ne livre aucun renseignement chronologique précis.

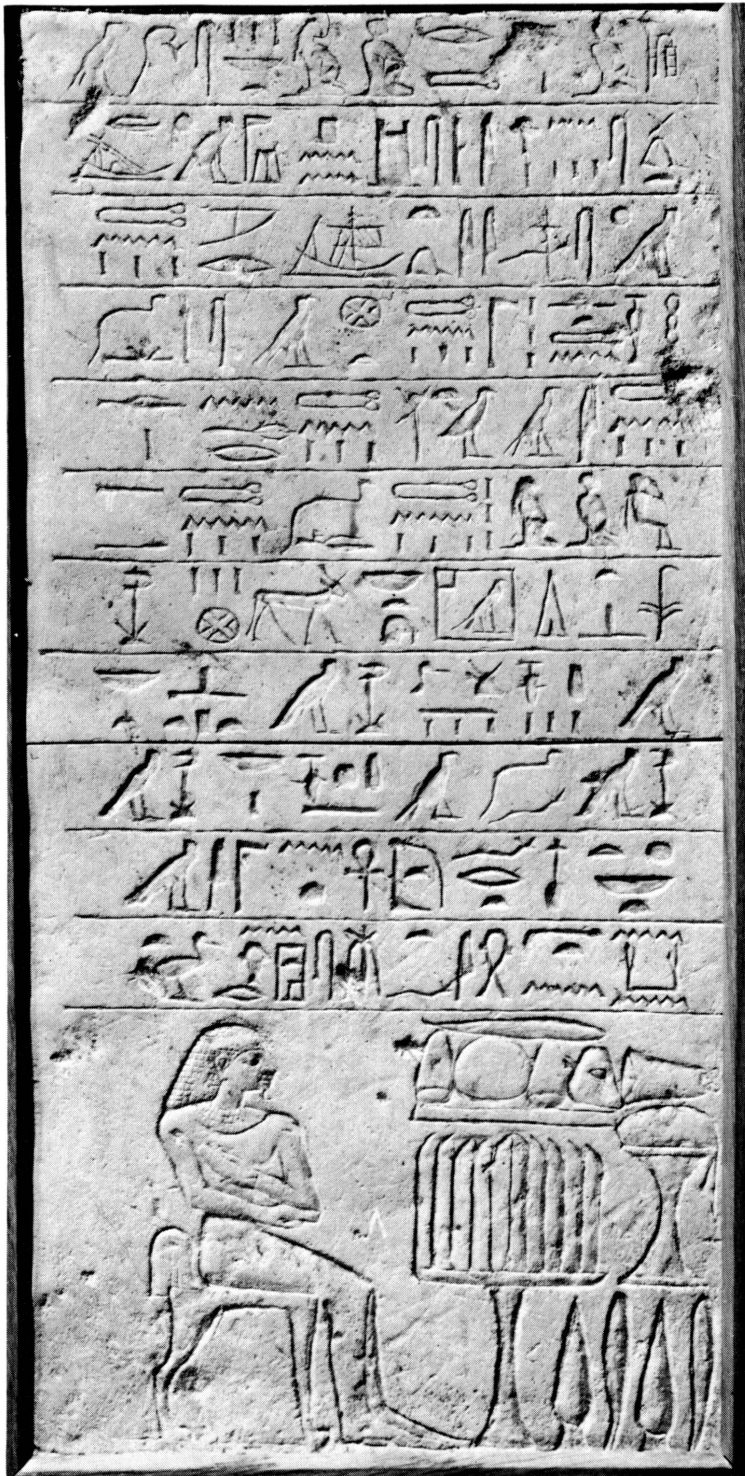
⁸ Cf. Lefebvre, *Gramm.* Liste des signes hiéroglyphiques, ZI, p. 424.

⁹ Exemple parallèle, stèle *CGC* 20683.

¹⁰ Le signe sert de déterminatif au substantif *itrt* (« sanctuaire »), cf. *Wb* I, 147, 16.

¹¹ Ainsi à la dernière ligne; si le scribe avait voulu occuper tout l'espace libre, il aurait, sans difficulté, modifié la disposition du nom de *S:t-hthr*.

¹² Cf. Champollion, *Grammaire égyptienne*, p. 128; Déveria, *RT* I, 10-18; Maspero, *Et. Myth. Arch.* I, 106-7 et plus récemment Anthes, *JNES* 13, 21 et sq.



Mais l'élément le plus intéressant de la stèle est sans doute la mention du toponyme *Tp-ihw*¹³, l'ancienne Aphroditopolis (capitale du xxii^e nome de Haute Egypte), connue aujourd'hui sous le nom de Atfiḥ¹⁴ et située à environ quatre-vingts kilomètres au sud du Caire. Or, nous savons, par quelques monuments, que la déesse Hathor était vénérée en ces lieux et que les vestiges les plus anciens de son culte remontent au Moyen Empire. Le petit lot de ces documents est à ranger chronologiquement dans une tranche comprise approximativement entre la rédaction des papyrus de Kahoun et la fin de la xiii^e dynastie¹⁵. Cette indication n'est pas négligeable et elle nous conduit tout naturellement au problème de la datation de cette stèle.

Sur le plan purement archéologique, plusieurs détails, forme de la stèle, gravure des signes et composition de la scène funéraire, rappellent quelques-unes des caractéristiques de la Première Période Intermédiaire. Dans le tableau, cette influence transparaît assez nettement avec l'attitude et le vêtement du personnage assis¹⁶. D'autres éléments, le nombre des tables d'offrandes et leur représentation, sont courants au Moyen Empire¹⁷. Signalons également, pour ce qui touche à la configuration du monument, que la forme rectangulaire, avec comme base le petit côté de la dalle, est courante à la xi^e dynastie. Sous la xii^e dynastie, les exemples datés du règne de Sésostri I^{er} sont moins fréquents; par contre, le mouvement renaît sous son fils Amménémès II et se perpétue jusqu'à la fin de la dynastie¹⁸.

Cependant, aucun de ces détails ne permet une approche bien précise; les réels critères de datation sont à rechercher dans le texte et dans l'épigraphie de la stèle. Les paramètres les plus significatifs sont les suivants:

a) La limite chronologique supérieure se situe au commencement de la xii^e dynastie. Cette proposition se fonde sur les études de J. Polotsky¹⁹ et de W. Barta²⁰. J. Polotsky, le premier, a relevé que dans la formule d'offrandes, la mention *n k' n* (« au ka de ») n'était guère attestée avant la xii^e dynastie²¹. Toutefois, W. Barta a signalé quelques documents, des sarcophages antérieurs à la xi^e dynastie²²,

¹³ Cf. Gardiner, *Onom* II, 119*; H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques*, VI, p. 52, et Montet, *Géographie...* II, p. 203.

¹⁴ Sur l'étymologie de ce nom, cf. A. Czapkiewicz, *Ancient Egyptian and Coptic elements in the toponymy of contemporary Egypt* (1971), p. 31, No. 51; et l'article de J. Quaegebeur, A propos du nom divin Harmotes, à paraître dans la *Chronique d'Égypte* XLVII, 93, 1972.

¹⁵ Cf. Allam, *Beiträge zum Hathorkult (bis zum Ende des Mittleren Reiches)*, p. 92-3, qui donne l'inventaire des documents et leur bibliographie.

¹⁶ Cf. Vandier, *Manuel* II, 1, 446 et 497, note 3.

¹⁷ *Ibidem*, 492 et *Manuel* V, 97-8.

¹⁸ Cf. K. Pflüger, *JAOS* 67, p. 128.

¹⁹ In *Unt* 11, *Zu den Inschriften der 11. Dynastie*, p. 62-3 (référence communiquée par M. le professeur J. J. Clère).



²⁰ *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel* (1968).

²¹ *O.c.*, p. 62-3.

²² *O.c.*, p. 42 et note 4.

porteurs de l'expression précitée, mais également suivis de l'épithète *im' hw* ou *im' hy* (« honoré »). Dans ces conditions, nous pouvons, croyons-nous, admettre l'hypothèse générale de J. Polotsky.

b) La limite inférieure sera fixée à la fin de la XIII^e dynastie, selon les travaux que P. Smither²³ puis W. Barta²⁴ ont consacré aux différentes graphies de la formule *htp-dí-nsw* (« offrande que donne le roi »).

Le problème peut être inscrit dans un rayon encore plus faible par l'examen de certaines formes. A cet égard, il faut mentionner l'écriture du verbe *swd* (« léguer », « transmettre ») déterminé ici par le rouleau de papyrus  et rappeler l'étude de W. Schenkel consacrée à l'orthographe de certains textes du début du Moyen Empire²⁵. Ce savant a établi que l'utilisation de la forme la plus développée du signe  n'est actuellement pas attestée dans l'épigraphie monumentale avant le règne d'Amménémès I^{er}²⁶ et sur les monuments privés avant l'an 10 de Sésostris I^{er}²⁷. Ces derniers éléments viennent confirmer et préciser la position de notre premier paramètre. Par ailleurs, A. Roccati a très aimablement attiré notre attention sur les orthographes archaïsantes de certains mots; ainsi, par exemple, dans l'écriture des verbes *sw'* (« passer »), *hsfw* (« faire voile », c'est-à-dire « remonter le Nil ») et dans le substantif *df'* (« provision alimentaire »), nous observons d'une part un nombre élevé de phonogrammes pour chaque mot et, d'autre part, une abondance de déterminatifs. Nous sommes ici en présence de formes dont l'emploi courant remonte aux belles heures de l'Ancien Empire. Cette survivance paraît çà et là sur des stèles du Moyen Empire et il est vraisemblable qu'une étude systématique de ce vocabulaire faciliterait une datation plus exacte de ces textes. Toutefois, une recherche de cette nature dépasserait de beaucoup le cadre qu'il convient d'assigner à cet article. Nous nous bornerons donc à la mention de quelques parallèles bien datés appartenant aux règnes d'Amménémès II et III²⁸.

L'examen de la graphie du titre *mty n s'* (« régulateur de phylé »)²⁹ nous conduira vers un élément plus précis. En effet, ce titre est orthographié dans les textes de diverses façons. Mais notre intérêt présent ne portera que sur les variantes du mot *s'* (« phylé »). L'écriture la plus courante utilise, de la VI^e dynastie jusqu'à la

²³ *JEA* 25, 34-37.

²⁴ *O.c.*, p. 73.



²⁵ *Frühmittelägyptische Studien*, Bonn 1962.

²⁶ *O.c.*, p. 28 qui cite Tôd, *FIFAO* xvii, 105, fig. 59.

²⁷ *O.c.*, p. 28, *CGC* 20516, 6.

²⁸ Cf. les stèles *BM* 143 [569]; Kestner Museum Hannover No. 2927; Louvre C5 et *BM* 209 [584] qui appartient à la XII^e dynastie, mais n'est pas datée avec précision.

²⁹ Pour la fonction que recouvre ce titre, cf. Kees, *Or* 17, 71-90 et 314-25. La phylé est un corps de prêtres qui officiait durant un mois et ceci trois fois par an. Quatre classes assuraient ainsi le service annuel du culte. (Cf. S. Sauneron, *les prêtres de l'ancienne Égypte*, p. 68).

Basse Epoque ³⁰, le signe désignant une entrave de bétail  ³¹. Par contre, sa variante phonétique, figurant un long rouleau dont les extrémités sont liées  ³², n'est pas attestée, du moins à notre connaissance, avant les papyrus de Kahoun. Les exemples datés ne sont d'ailleurs pas nombreux, pourtant nous en signalerons deux, respectivement un daté de l'an 39 du roi Amménémès III ³³ et le second du règne de Sebekhotep I^{er} ³⁴. Notons enfin que ni l'onomastique de notre stèle, ni le petit groupe des monuments comportant la mention de *Hathor maîtresse de Tp-ihw* ne vont à l'encontre de nos constatations. Quant au style de l'œuvre, nous admettons être éloignés des canons classiques du Moyen Empire, toutefois, les traces archaïsantes soulignées peuvent fort bien relever d'un atelier provincial, attaché à l'un des temples de la région d'Aphroditopolis.

Dès lors, et pour conclure, nous proposons de situer chronologiquement ce monument dans une échelle de temps comprise entre le milieu et la fin de la XII^e dynastie (env. 1900-1785 av. J.-C.), au plus tard dans les premiers règnes de la XIII^e dynastie.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AEB Annual Egyptological Bibliography, Leyde; *AfO* Archiv für Orientforschung, Berlin-Graz; *ArOr* Archiv Orientalni, Prague; *ASAE* Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, Le Caire; *BM* British Museum. Hieroglyphic texts from Egyptian stelae etc... Part II, Londres; *CGC* Catalogue Général du Musée du Caire; *Denkmäler* L. Borchardt, *Denkmäler des alten Reiches*, CGC, Le Caire; *Et. Myth. Arch.* G. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*; *FIFAO* Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire; *Géographie* P. Montet, *Géographie de l'Égypte Ancienne*; *Gramm.* G. Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique*; *JAOS* Journal of the American Oriental Society, Baltimore; *JEA* The Journal of Egyptian Archeology, Londres; *JNES* Journal of Near Eastern Studies, Chicago; *Louvre* A. J. Gayet, *Musée du Louvre. Stèles de la XII^e dynastie*; *Manuel*, J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*; *MMAF* Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire; *Onom* A. H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica*; *Or* *Orientalia*, Rome; *PN* H. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*; *RT* Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, Paris; *Stèle* CGC H. O. Lange und H. Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs*, CGC; *Unt* *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*; *Urk* K. Sethe, *Urkunden des aegyptischen Altertums*; *Wb* A. Erman - H. Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*; *ZÄS* Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde.

³⁰ Les références sont nombreuses, nous n'en signalons ici que quelques-unes. Ainsi pour la VI^e dynastie, *Urk* 1, 216; *MMAF* 1, 204; 205; *ASAE* 3, 256; Borchardt, *Denkmäler...* CGC 1404; 1619; et pour le Moyen Empire, Newberry, *Beni Hassan* 1, pl. 17; pl. 41; Lange et Schäfer, *Stèles* CGC 20040; 057; 446 et Kamal, *Tables d'offrandes* CGC 23027.

³¹ Sur la représentation du signe, cf. Keimer, *ArOr* 20, 228-30.

³² Cf. à ce sujet Jéquier *RT* 30, 39-40 et Borchardt, *ZÄS* 44, 77-79.

³³ In Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, *P. Kahun* VII, 1, r, l. 16, 18, 25; v, l. 11 et p. 29.

³⁴ *Idem*, *P. Kahun* IV, 1, l. 7.